

Du no future à l'Europe de demain

Tous ceux qui ont la chance de voyager un peu ne peuvent qu'être frappés de voir qu'en Europe — en Europe particulièrement — l'avenir est synonyme de crainte plus que d'espoir. Tandis qu'ailleurs, ceux que j'ai pu rencontrer, au Sud comme au Nord, à l'Est comme à l'Ouest, quel que soit aujourd'hui leur sort — on le sait très inégal — forment des projets, projettent dans le futur des rêves peut-être insensés ; ici, en Europe, le futur semble bouché. Bien sûr, partout et de tout temps, il y a eu des êtres désespérés et d'autres qui, quelles que soient les circonstances, trouvaient le moyen d'être heureux. Mais, au-delà de ces états d'âme personnels, ce sont aujourd'hui des sociétés entières qui, en Europe et peut-être plus encore en France, me semblent perdre pied. Seraient-elles trop riches ? Seraient-elles trop vieilles ? D'où vient cette langueur, ce sentiment largement partagé du no future ?

« Le pire qui puisse arriver à un être humain, écrit Guy Aznar (cf. p. 50), c'est de n'avoir même plus le désir d'inventer son propre futur. » Le no future, c'est le pire qui puisse arriver à une société, c'est la maladie dont semble souffrir aujourd'hui l'Europe tout entière, du moins celle que je connais le mieux, l'Europe des Quinze, celle de l'Union.

Alexis de Tocqueville avait infiniment raison : « un pouvoir central, quelque éclairé, quelque savant qu'on l'imagine, ne peut embrasser à lui seul tous les détails de la vie d'un grand peuple. La force collective des citoyens sera toujours plus puissante pour produire le bien-être social que l'autorité d'un gouvernement. »¹ Voici cependant l'Union européenne dotée d'une nouvelle Commission. Sera-t-elle en mesure de conférer à l'Europe un nouvel élan, d'être l'instigatrice d'une société nouvelle donnant aux Européens, au-delà de leurs petites ambitions personnelles, une raison de vivre ensemble et de se remobiliser autour d'une œuvre commune, d'une vision partagée ?

L'Union européenne disposera-t-elle des instruments de veille et de pilotage indispensables à la conduite d'une politique digne de ce nom ? Ici se pose la question des moyens dont l'exécutif européen saura se doter ; ses atouts en la matière ne sont pas négligeables. Du côté de la veille et de l'exploration des futurs possibles, la cellule de prospective placée auprès du président de la Commission constitue un atout indéniabla². Les scénarios qu'elle vient d'établir — et dont nous publions ici une brève présentation — ne sont certes pas exempts de défauts, et dans la méthode et dans le contenu. Mais ils

1. *De la démocratie en Amérique*. Paris : Gallimard, 1951.

2. De même que l'existence de l'Institut de prospective technologique (IPT) basé à Séville.

témoignent — faisant preuve au passage d'une heureuse liberté de pensée — de l'étendue des futurs possibles et, donc, de l'absence de fatalité.

Du côté du pilotage, beaucoup reste à faire : la propension de la Commission à produire d'innombrables normes et règlements témoigne, d'une certaine manière, d'un travers bureaucratique qui n'a d'égal que son impuissance politique. Et ici se posent non seulement le problème des moyens — celui de la marge de manœuvre des instances communautaires et celui de leur volonté politique — mais surtout celui des finalités qu'elles poursuivent.

Les Européens sont plutôt favorables à la construction européenne mais s'abstiennent en grand nombre lors des élections, sans doute parce que les enjeux ne sont pas clairs, les projets inexistant. En conséquence peu légitimes, les instances européennes s'enferment, manquent d'audace et d'imagination. Bref, tous ensemble, citoyens et dirigeants, avancent vers le futur plus par nécessité que par désir, plus résignés que résolus. Et tout occupés à ériger un monument aux morts à la gloire des projets d'hier, ils oublient que l'urgent est de construire un projet pour le futur qui réponde aux opportunités et aux contraintes comme aux valeurs et aux aspirations nouvelles.

En complément de la démarche suivie par nos amis de la Cellule de prospective de la Commission qui construisent des images du futur en partant du présent, peut-être Guy Aznar a-t-il raison de nous proposer un itinéraire inverse : partir de l'imaginaire car, dit-il avec raison, l'essentiel est « de briser des pesanteurs, de dessiner un projet fédérateur, de créer des envies, de mobiliser des énergies, d'engendrer des synergies » (cf. p. 55).

Et, comme il le dit lui-même, la grande question est alors de « savoir d'où l'on part pour construire le pont. Si l'on part de la réalité actuelle, bien accroché à la paroi avec des crampons, c'est solide, mais le risque c'est d'y rester, de ne pas bouger beaucoup, de ne rien changer, ou seulement à la marge. Le défaut également, c'est de ne pas entraîner les foules derrière soi puisqu'on n'a pas mis dans le projet l'attractivité du désir (...). À l'inverse, si l'on part de l'imaginaire, le risque, c'est aussi d'y rester, on y est si bien, et de planer dans les rêves de l'utopie, que l'on regarde ensuite de loin comme un objet esthétique. Mais, en revanche, si partant de l'imaginaire on parvient à intégrer les contraintes de la réalité, à quitter les nuages pour revenir sur terre, à transformer les idées vagues en propositions réalistes, réalisables, alors en fait on a déplacé le réel vers les rives de l'imaginaire, on a fait bouger la société d'un cran grâce à une utopie réaliste (cf. p. 54). »

Faut-il vraiment choisir entre ces deux démarches toutes différentes : l'une de nature exploratoire (partant du présent pour aller explorer le spectre des futurs possibles qui peuvent en découler) ; l'autre normative (partir d'une vision d'un avenir souhaitable et construire le compte à rebours des actions à entreprendre pour le réaliser) ? En fait, si l'anticipation est une condition de l'action (marges de manœuvre), celle-ci n'acquiert de sens que lorsqu'elle s'inscrit dans la perspective d'un projet.

Anticiper pour ne point être en permanence acculés à ne gérer que les urgences ; anticiper pour agir en faveur d'un avenir souhaitable librement débattu, tel est bien l'objet de la prospective.

Hugues de Jouvenel